Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260703-2026_35-DE

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 03 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le **03 juillet** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le **26 juin** deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Présents : Jean-Michel LEZENVEN, Patrick DELACROIX, Rozenn LE LANN, Valentine CHATEAU, Kilian BATHANY, Gérard PROVOST, Alain RENAUD, Hélène GIBIAT, Marc LEROY, Justine BERENGER, Jean-Michel BOINET, Heddi BETAOUAF

Excusés : Sonia ZAMAÏ, Assia SAUNIER, Sophie SHAFFNER

Absent : Néant

Procuration : Sonia ZAMAÏ donne procuration à Jean-Michel LEZENVEN
Assia SAUNIER donne procuration à Hélène GIBIAT
Sophie SCHAFFNER donne procuration à Jean-Michel BOINET

Secrétaire de séance : Kilian BATHANY

N°2026-35 – OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A UN AGENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'un agent communal est en procédure administrative avec un membre de l'ancien conseil en raison de faits s'étant produit dans le cadre de ses fonctions qu'il exerce dans notre commune.

Par courrier du 06 mai 2026, il sollicite la protection fonctionnelle des fonctionnaires, dans le cadre de l'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires.

En effet, la collectivité publique est tenue d'accorder sa protection au fonctionnaire, dans le cadre de son travail dans la mesure où il n'y a aucune faute personnelle.
Cette protection consiste principalement à prendre en charge les frais d'avocat de l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **DECIDER** d'accorder la protection fonctionnelle sollicitée à compter du 28 mars 2023, date de mise en application de la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)